



Comité de Quartier

Notre-Dame

Compte-rendu de la réunion du 4 avril 2022

La réunion débute à 20 heures 15 minutes et se déroule en présence de :

Raymond VILLALBA : Élu référent du quartier

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Flora LAPERNE : Conseillère municipale

Charlotte LEFEVRE : Chargée de mission Transition Énergétique

Philippe MENDY : Responsable du service Voirie et Exploitation

Saïd SOUITA : Élu référent du quartier (Absent – Excusé)

Bénédicte LOUSTAUNAU : Correspondante du quartier (Absente – Excusée)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

r-villalba@oloron-ste-marie.fr

s-souita@oloron-ste-marie.fr

1) Présentation du projet de rénovation de la rue Camou

Philippe MENDY, responsable du service voirie et exploitation de la Ville, présente le projet qui pourrait commencer dans la seconde quinzaine d'avril, pour finir environ 6 semaines plus tard. Il y aura 2 phases de travaux.

La société EUROVIA a déjà proposé un calendrier que Philippe présente au comité.

Charlotte LEFEVRE, chargée de mission transition énergétique, présente l'éclairage public qui sera aussi changé dans la rue en LEDS. Une consultation sur le modèle est en cours et un délai important est annoncé pour la fourniture de l'éclairage qui sera donc réalisé dans le second semestre 2022.

Charlotte indique qu'il s'agit d'un éclairage qui s'éteindra la nuit, de minuit à 5h00, mais qui sera doté d'un détecteur de présence.

2) Présentation du projet MARQ, e+e- confluence par Charlotte LEFEVRE

Ce programme s'inscrit dans le projet de revitalisation des centres-villes, **Petites Villes de Demain**.

Dans le quartier Notre-Dame, 3 rues ont été identifiées :

- Rue Camou
- Rue Navarrot
- Rue Palassou

Dans ces rues, il y a beaucoup de logements vacants, de précarité énergétique mais aussi un patrimoine architectural à préserver.

Afin d'impliquer les habitants pour réaliser une feuille de route et de massifier au maximum, un atelier est prévu le 13 avril prochain avec les différents partenaires du projet.

3) Questions / Réponses

Point 21 : Rue Camou

Remarques faites lors de la présentation du projet de rénovation de la rue Camou :

a) Concernant la 1^{ère} partie de la rue en double sens, on pourrait consulter les riverains concernés pour tracer les places de parking. Plusieurs propositions sont faites. Cette consultation ne gêne en rien la réalisation des travaux.

Réponse : Les services techniques ont bien pris note de cette demande.

b) Concernant la 2^{ème} partie en sens unique, au départ de la rue, un tourne à gauche est demandé pour faciliter l'entrée dans cette rue.

Réponse : Les services techniques vont étudier cette demande avec le CD64, gestionnaire de la voie.

Point 22 : Concerne tout le quartier

Demande d'enfouissement des lignes dans les rues.

Réponse : La commune traite avec le SDEPA pour les études et chiffrage des travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Ensuite, la collectivité doit financer les travaux et la planification incombe au SDEPA.

Point 23 : Avenue de Précilhon

Un plan d'aménagement est demandé depuis longtemps afin de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser cette rue.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ et Philippe MENDY répondent que les plans sont faits et qu'ils pourront être présentés en réunion du comité de quartier.

Point 24 : Rue de Sègues

La circulation est de plus en plus grande et dangereuse dans la rue de Sègues et devient préoccupante. Pourquoi ne pas envisager de proposer au Département de faire une sortie depuis l'EVS comme il existe déjà une entrée ?

Un habitant qui a étudié le problème depuis longtemps propose de rencontrer les services de la Ville pour présenter son projet avant de voir le Département. Un rendez-vous va être pris.

Point 25 : l'Arriugastou

L'étude d'une mini-centrale électrique sur l'Arriugastou est demandée.

Réponse apportée lors de la réunion : Un riverain indique que ce ruisseau est à sec 6 mois de l'année. Ce ne sera donc pas rentable.

Charlotte LEFEVRE, qui vient de recevoir le compte-rendu du bureau d'étude, confirme que ce ne sera pas rentable.

Réponse : On parle ici du ruisseau qui effectivement supporte des à sec réguliers... Pour la chute d'eau du fossé SNCF (débit plus régulier, lui), l'investissement a été estimé à 73 000,00 euros HT pour 2 039,00 euros HT/an de recette (cf étude « GreenPowerDesign »).

4) Informations :

La fête du quartier des fontaines aura lieu le 18 juin prochain.

Elle sera reportée en cas de mauvais temps et annulée si la situation sanitaire ne permet pas son maintien.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 13 juin 2022 à 20h00 à l'EVS

La réunion se termine à 22h30